

Discours de Sébastien Soriano, président de l'Arcep

Vœux de l'Arcep, le 14 janvier 2020 à la Sorbonne

Mesdames et messieurs les membres du Parlement, madame la vice-présidente de l'Assemblée nationale, mesdames et messieurs les élus locaux, présidents d'associations d'élus, mesdames et messieurs les présidents d'autorités, notamment d'autorités administratives indépendantes, je sais que plusieurs de mes collègues sont ici, j'y suis très sensible, mesdames et messieurs les directeurs d'administrations, les directeurs d'agences de l'État, monsieur le secrétaire général de la Chancellerie, mesdames et messieurs les dirigeants et présidents d'opérateurs, d'opérateurs télécom, d'opérateurs postaux, d'opérateurs de presse, mesdames et messieurs. Je suis ravi de vous présenter au nom du collège de l'Arcep, réuni avec moi, nos meilleurs vœux pour l'année 2020, les premiers vœux de l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes, et de la régulation de la presse, pardon, de la distribution de la presse, bonjour madame la Ministre. Et donc, je suis également ravi d'accueillir parmi nous le monde de la presse, vraiment, c'est un grand honneur de vous accueillir dans ces lieux. Du coup, ça augmente la densité, c'est parfait, on se tient chaud. Vraiment, je suis très heureux de votre présence ce soir. Alors, je voudrais commencer par saluer Martine Lombard, membre du collège de l'Arcep, qui a eu l'honneur, qui a l'honneur de présider le jury de l'agrégation de droit public, on m'a expliqué que c'était quelque chose de vraiment éminent, donc toutes mes félicitations. Et, par professionnalisme, elle a souhaité se dédier entièrement à cette tâche. Je voudrais vraiment te remercier pour ta participation vraiment exceptionnelle à nos travaux et en particulier pour ton engagement sans failles pour les territoires, et ceux parmi nous qui les représentent le savent. Je voudrais également accueillir Maya Bacache, qui a rejoint le collège au 1^{er} octobre, c'est ça ? Donc, au 1^{er} octobre de cette année. Économiste de renom, ancienne membre du Conseil de l'analyse économique, du Haut conseil pour les finances publiques et du CSA lab, ne l'oublions pas. Et ses connaissances en économie et en économie numérique nous sont déjà extrêmement précieuses.

Alors, j'en viens à la substance, pour essayer d'avoir une prise de parole la plus synthétique possible, parce qu'il va y en avoir plusieurs et je sens que d'ores et déjà, vous avez envie de vous rafraîchir, vous avez bien raison, pour vous dire que cette année 2020 sera un rendez-vous important pour nos grands chantiers d'infrastructures du pays. Bien sûr, je commence par vous dire un mot de 5G, pas pour revenir sur les détails sur cette attribution qui est maintenant devant nous, et je voudrais commencer simplement par quelques remerciements autour de cette attribution qui est vraiment une œuvre collective. D'abord, je voudrais vraiment saluer la direction générale des

entreprises, avec qui nous avons des allers-retours constants, toujours cordiaux, exigeants, et je pense que nous sommes arrivés à travers cette attribution à un ouvrage dans lequel chacun des deux se reconnaît. Je cherche Thomas Courbe des yeux, mais je l'ai croisé tout à l'heure. Voilà, il est là. Je voudrais aussi, évidemment, madame la Ministre, vous dire que je pense qu'on peut se féliciter d'avoir atteint un point d'équilibre satisfaisant pour l'intérêt des Français. Nous avons animé, je dirais, une dialectique utile, je dirais dans les règles de l'art, avec, je dirais, sous la primauté tout à fait normale du politique et dans le respect des objectifs de régulation. La métropole, évidemment, ce sera l'actualité de cette année, avec une attribution que nous espérons qui se terminera en juin, avec des réseaux qui commenceront à s'allumer à partir du mois de juillet et nous nous mettons en ordre de marche pour l'outre-mer et en particulier pour la zone de l'océan Indien.

Je voudrais remercier aussi, dans cette préparation de la 5G le travail des collectivités locales et de leurs associations, que nous avons auditionnées pour nous aider à construire des obligations de couverture sur la 5G pour ne pas répéter les erreurs du passé. Je voudrais également saluer les verticaux, les fameux verticaux, les acteurs de l'économie qui se sont saisis de la bande des 26Ghz à travers cette plateforme d'expérimentation que nous avons lancée avec le gouvernement, et bien sûr l'Agence des fréquences pour tous ses travaux de réaménagement. L'autre chantier qui va... Pardon, excusez-moi, la conclusion sur la 5G, c'est : l'Arcep se tient prête. Voilà. Nous attendons les candidatures des opérateurs. L'autre chantier d'infrastructures, c'est bien sûr la fibre. Je ne vais pas vous assommer de chiffres, simplement, je dirais que l'appétit vient en mangeant et que ça y est, c'est vraiment parti, ça déploie. Il y a des ambitions d'investissements qui vont bien au-delà de ce qu'on aurait pu imaginer, y compris par des acteurs privés, il y a des équations économiques qui apparaissent, des opérateurs commerciaux viennent sur les réseaux et surtout, peut-être c'est le plus important, les abonnés en veulent. Nous avons, cette année, sur ce chantier, participé avec le gouvernement, les collectivités locales à la définition des fameux AMEL, ces accords un peu inédits qui vont permettre un engagement fort du privé. Nous avons rendu, à l'Arcep, douze avis qui concernent treize départements et 1,25 millions de prises, c'est quand même très important. Et, pour résumer, l'action de l'Arcep a consisté à porter une exigence pour que, pour faire très simplement, quand on dit que la fibre va arriver, elle arrive vraiment. Notre chantier de l'année 2020, sur la fibre, ça sera bien sûr notre analyse de marché, vous savez, c'est un rendez-vous très important dans lequel nous revoyons toute la régulation. Cette année, ça sera doublement important puisque non seulement nous allons revoir la régulation d'Orange mais aussi de tous les acteurs qui déploient la fibre, c'est ce que nous appelons notre régulation symétrique. Nous avons, lors du cycle précédent, puisque c'est un cycle qui se passe tous les trois ans, mis l'accent pour réussir une fibre dans la concurrence et permettre à tous les acteurs de la fibre de pouvoir être présents, à égalité des armes, notamment

vis-à-vis de l'opérateur historique. Et je crois que maintenant, cet équilibre est bien défini et je tiens à remercier le travail de tous les opérateurs pour y arriver, notamment d'Orange, qui a su ouvrir son capot sur la question tout à fait passionnante des systèmes d'information.

L'enjeu de la prochaine analyse des marchés, ça sera la question de la bascule du réseau cuivre. Je ne vais pas m'étendre sur ce sujet, nous serons amenés à communiquer dans quelques semaines sur nos premières pistes de travail et donc je reviendrai sur ce sujet à cette occasion. Deuxième volet de notre analyse de marché, c'est la question du marché entreprises. Et je voudrais commencer par vous dire que nous sommes conscients du fait qu'il y a des obstacles, des soubresauts, des voies inattendues. Pour autant, je voudrais vous confirmer que pour le collège de l'Arcep, la route est claire : nous voulons un marché concurrentiel. Nous voulons un marché qui amène une fibre de masse aux PME et ça n'est pas négociable. Je suis conscient que c'est un changement systémique qui peut bousculer certains acteurs. Je suis conscient que cet acteur dont on a beaucoup parlé, Kosc, dont je salue le dirigeant aujourd'hui, a pu rencontrer des difficultés et je voudrais envoyer un message de compréhension et d'empathie par rapport à ces différents éléments dont nous sommes vraiment intimement conscients. Pour autant, je crois qu'il ne faut pas faiblir : la direction est bonne, nous voyons un engagement massif du marché sur le marché entreprises, y compris des grands opérateurs comme Bouygues Télécom ou Free, et donc, je crois qu'il faut se féliciter. Les lignes bougent et ça n'est pas le moment de renoncer, il faut continuer et, le cas échéant, renforcer les garanties concurrentielles. Nous aurons l'occasion, sur ces différents chantiers, de travailler en liens très étroits avec l'Autorité de la concurrence, dont je salue la présidente, Isabelle de Silva, et nous veillerons à ce que nos actions se situent en parfaite cohérence avec vos analyses.

Au-delà de ces chantiers d'infrastructures qui vont nous occuper de manière importante, je voudrais signaler deux nouvelles compétences qui ont été confiées à l'Arcep récemment. La première concerne la cybersécurité : nous avons un nouveau travail, modeste, mais pour autant assez symbolique, consistant à veiller à ce que le travail de l'ANSSI, l'Agence nationale de sécurité des systèmes d'information, en matière de détection des attaques informatiques sur les réseaux des opérateurs des télécoms se fasse dans les règles de l'art. Deuxième mission, évidemment, celle de la presse, sur laquelle je ne vais pas m'étendre, simplement vous dire que nous sommes pris par cette responsabilité, nous sommes pris rapidement. J'aime raconter cette anecdote : la première fois que le nouveau collège de l'Autorité de régulation de... Bref, on m'a compris, de l'Arcep nouvelle s'est réunie, eh bien, au bout de deux heures, j'avais déjà dans ma boîte mail beaucoup de messages qui m'alertaient de situations extrêmement urgentes et problématiques concernant ce marché. Nous avons essayé, nous essayons de nous mettre au travail le plus rapidement possible, nous prenons les sujets les uns après les autres et nous avons dû agir dans l'urgence, nous

avons pris une première décision de gel des transferts et je voudrais ici bien vous confirmer que cette décision, nous l'avons prise par nécessité, qu'elle ne correspond pas nécessairement à l'ADN culturel de l'Arcep qui est plutôt de favoriser la concurrence et les opportunités, le choix des utilisateurs, et que notre détermination est grande pour construire à moyen terme une architecture, un cadre qui soit plus ouvert, qui soit plus viable pour ce marché. Nous le ferons dans la concertation et nous aurons l'occasion de préciser ces modalités de concertation d'ici la fin du mois. 2020 va être une année particulière pour l'Arcep en tant que gardien des horloges. Comme le dit souvent Julien Denormandie, qui va bientôt nous rejoindre, un certain nombre d'engagements ont été pris par les opérateurs sous le sceau de l'Arcep. Et c'est bien une responsabilité que nous prenons avec sérieux, d'abord dans le cadre du New deal mobile, il y aura des échéances très importantes cette année dans le fameux dispositif de couverture ciblée. Ce dispositif, il a complètement renversé la donne. Jusqu'à présent, c'était Paris, Paris étant les opérateurs, étant le gouvernement, étant l'Arcep, qui disait ce qu'est une bonne couverture ou une mauvaise couverture, qui disait ce qu'étaient les zones qu'il faut couvrir et les zones qu'on laisse en dehors de la couverture. Maintenant, ce sont les territoires qui font ce choix. C'est un changement majeur qui induit une organisation nouvelle. Et je salue l'Agence du numérique pour le travail fait en ce sens. L'avis, l'Arcep y a aussi contribué via ses avis. Et donc, nous veillerons à ce que ces premiers pylônes sortent bien de terre à temps. Alors, je souhaite ici être un petit peu solennel, parce que j'entends parler de difficultés de terrain que rencontreraient les opérateurs. Certes. Certes. Mais j'en appelle à la responsabilité de chacun. Nous sommes face au regard de tous sur le succès de cette opération exceptionnelle, et je crois que non seulement on attend des opérateurs qu'ils soient au rendez-vous, mais quelque part qu'ils se dépassent pour vraiment être totalement au rendez-vous et qu'ils puissent franchir ces obstacles de manière à ce que les engagements soient bel et bien respectés dans leur intégralité. Je crois que c'est très important pour tous et l'Arcep y sera attentive. Attentive d'autant plus que nous savons qu'il y a une espèce de sentiment de frustration par rapport à ce New deal et ce dispositif de couverture ciblée qui met un peu de temps à se mettre en place. Nous serons bientôt dans le rythme de croisière mais il faut être attentif à donner les bons signaux dans cette phase de montée en charge. Les engagements porteront aussi sur la fibre, nous aurons des rendez-vous très importants sur les zones dites AMII d'engagement des investissements privés. Je tiens à dire que ces investissements sont considérables. Considérables. 13,6 millions de lignes sont concernées par ces engagements des opérateurs privés. Je voudrais saluer la mobilisation des opérateurs, qui sont vraiment présents. C'est un engagement considérable qui est devant eux. Au troisième trimestre 2019, environ 60 % de ces locaux en ce qui concerne Orange étaient engagés, 56 % en ce qui concerne SFR, c'est à la fois énorme, évidemment on ne peut pas s'empêcher de regarder le verre à moitié vide, ou à 40 % vide, et nous appelons évidemment les opérateurs à rester mobilisés, à garder le rythme voire à

l'accélérer pour être au rendez-vous des objectifs. Et nous reviendrons sur tous ces sujets dans notre conférence « Territoires connectés » le 1^{er} avril prochain, et ça n'est pas un poisson d'avril.

Je voudrais mettre un coup de projecteur un peu spécial cette année sur une activité de l'Arcep qui concerne notre relation avec les territoires, avec les consommateurs, et vous dire qu'à l'Arcep, vous savez qu'on avait fait cette revue stratégique en 2016 qui nous a amenés à revoir un petit peu nos priorités, nos manières de travailler et nous avons une ambition peut-être un peu folle, c'est de vraiment comprendre la vraie vie des Français, de se mettre à hauteur de vue de nos concitoyens, d'essayer de se mettre dans leur intimité télécom et postale, de comprendre vraiment ce qu'ils vivent. Et c'est tout notre travail de carte, c'est tout notre travail sur « J'alerte », notre plate-forme de signalement, c'est tout notre travail de collecte d'informations, de travail avec les consommateurs. C'est un travail difficile et je voudrais vraiment remercier les membres du collège qui sont au contact des territoires, notamment Joëlle Cottenye, nous avons la chance d'avoir parmi notre collègue une élue locale qui sait nous rappeler aussi un certain nombre d'évidences pour les territoires que nous pouvons un peu avoir tendance à perdre de vue avec un regard un peu technocratique ; merci pour ta mobilisation. Cette proximité que nous essayons de construire, je ne vous cache pas que ce n'est pas nécessairement un chemin parsemé de roses. Lorsque nous publions des cartes, à l'instant où nous les publions, c'est magnifique, il y a des cartes, mais la minute d'après, évidemment, elles sont fausses. Qu'est-ce que fait l'Arcep ? Et c'est très bien. Et c'est sain. Et il faut qu'on ait cette exigence et ce regard extérieur sur nos travaux. Et donc, forts de cette expérience de nos cartes, en particulier mobiles, nous allons relever le seuil d'exigence pour avoir des cartes plus fiables. Nous vivions jusqu'à présent avec un taux de fiabilité de 95 %, nous allons monter, nous allons consulter sur ce sujet sur la base d'un 98 % et nous allons resserrer la maille sur laquelle nous effectuons ces tests de fiabilité pour veiller à ce qu'ils soient vraiment représentatifs et non pas noyés dans des phénomènes de moyennes. Je mentionne aussi rapidement un exercice important qui a mobilisé l'Arcep et les opérateurs sur un système d'API dans les box. Je m'arrêterai là pour ne pas rentrer dans les détails. Basiquement, nous voulons des speedtests qui soient plus fidèles et qui donnent une meilleure information aux utilisateurs. Nous reviendrons sur l'ensemble de ces sujets le 4 février prochain, nous ferons le point sur notre outil « J'alerte l'Arcep », ce qu'il nous a appris depuis un an, et nous reviendrons en particulier sur un sujet qui nous a touché particulièrement dans les remontées que nous avons des consommateurs, c'est la question du démarchage intempestif, sur laquelle je crois que nous pouvons collectivement acter que la situation est totalement inacceptable, à la limite du harcèlement d'un certain nombre de nos concitoyens. Il y a des actions qui ont été engagées par l'Arcep, il y a des mobilisations des opérateurs sur

ce sujet, via des solutions de marché, mais je crains que nous ne soyons pas tout à fait au rendez-vous et qu'il faille envisager des mesures supplémentaires.

Je voudrais rappeler un chantier que nous avons lancé aussi sur le service universel du téléphone car nous ne devons oublier personne. Il y a la fibre, il y a la 4G, il y a la 5G, mais il y a aussi les territoires de ruralité, il y a aussi le cuivre. Et nous reviendrons dans le courant du mois de février sur la mise en demeure que nous avons dû effectuer en 2018 sur la qualité du cuivre. Je rappelle ce que nous visons, ça n'est pas un feu de paille, ce que nous visons, c'est un rétablissement structurel de la qualité, et nous veillerons à ce que l'opérateur historique soit engagé dans cette démarche. Je dois aussi vous signaler que nous avons des remontées croissantes, également dans le secteur postal, de situations locales. Et je crois que nous ne pouvons pas accepter que certaines communes, que certains quartiers, puissent ne pas voir le facteur passer pendant plusieurs jours voire plusieurs semaines. Et il faudra travailler sérieusement à cette question. Nous le ferons avec La Poste dans les prochains temps. Je voudrais aussi saluer la mobilisation de la Fédération française des télécoms et des opérateurs en général sur le centre relais téléphonique, qui permet maintenant à nos concitoyens souffrant d'un handicap auditif de bénéficier d'une traduction de la langue des signes française vers le langage parlé. Et je dois vous dire qu'à titre personnel, la visite du centre téléphonique de Roger Voice a été un de mes grands moments à cette fonction de président de l'Arcep, de toucher vraiment une réalité de nos concitoyens qu'on peut s'imaginer, on peut avoir un certain nombre de représentations de ça, mais le voir, c'est autre chose. En 2020, l'Arcep, de manière peut-être un peu originale, de manière peut-être, certains diront en dehors de notre champ habituel, en 2020 l'Arcep vaudra être un régulateur qui est conscient d'un certain nombre de sujets sociétaux. La 5G, vous le voyez comme moi, sans doute peut-être vous en avez discuté au repas de Noël ou si vous en discutez auprès de vous, avec des gens qui ne sont pas forcément des spécialistes des télécoms, beaucoup de gens vous disent : « Mais ça sert à quoi, la 5G ? Qu'est-ce que c'est encore que cette technologie qui va encore griller la planète et servir les intérêts des entreprises privées et nous rendre esclaves avec une économie de surveillance ? ». J'exagère un peu. Mais c'est quelque chose qu'on entend de plus en plus. Mais en tout cas, jamais sur la 4G on aurait entendu une chose pareille. Et là, je crois qu'il faut tous sortir un peu de notre situation de spécialistes du secteur un peu forts de nos certitudes : « Mais oui, la 5G c'est forcément bien, puisqu'on travaille tous dessus, c'est forcément bien ! » Et s'interroger, prendre un pas de recul. Nous avons commencé un travail à l'Arcep avec un comité scientifique dont je souhaite saluer les membres, qui a permis de travailler sur un certain nombre de notes, qui travaille sur cette question de l'avenir des réseaux. Et nous publions aujourd'hui deux notes. L'une sur l'intelligence artificielle dans les réseaux télécoms, l'autre sur l'agriculture connectée, qui montrent tout un tas d'enjeux de maîtrises à l'avenir des réseaux par les opérateurs télécoms et des questions de souveraineté qui vont toucher

des enjeux aussi éloignés que la souveraineté alimentaire ou agricole. Et l'Arcep souhaite organiser du débat autour de cette question, certainement pas d'être un lieu unique de ce débat, il faut que ça foisonne, il faut qu'on en discute de partout. Et ce que nous voulons, c'est essayer d'apporter notre expertise, notre valeur ajoutée d'experts neutres sur ces sujets. Et en particulier, nous voulons nous saisir de deux sujets. Le premier, c'est le sujet de l'environnement : nous voulons essayer d'éclairer la société sur les impacts environnementaux de l'utilisation des télécoms, travailler avec les opérateurs sur de possibles bonnes pratiques sur les indicateurs, pouvoir construire un baromètre vert. C'est notre ambition, un baromètre qui pourrait figurer chaque année dans notre rapport sur l'état de l'Internet, qui regarde la neutralité du Net, l'interco-IP, la qualité de service et l'environnement. C'est évidemment un sujet que nous souhaitons faire en particulier avec l'ADEME et bien sûr avec tous les régulateurs qui s'intéressent aux enjeux du numérique. Mais il me semble que la pire des situations serait de se retrancher derrière notre compétence étroite en nous disant : « Finalement, c'est pas notre problème et si, à la fin, tout ça explose, eh bien, ça sera pas de notre faute ». Je crois que notre responsabilité d'experts neutres, c'est de rentrer dans cette mêlée, de valoriser aussi les initiatives des opérateurs. Je suis conscient que les opérateurs prennent conscience de ces enjeux environnementaux et je ne veux pas être dans un discours tout à fait négatif sur le sujet.

Un autre enjeu sur lequel nous voudrions ouvrir un dialogue avec les opérateurs, c'est la question de l'utilisation, ou plus précisément, d'une meilleure compréhension des flux de données qu'il y a dans les réseaux télécoms avec la 5G. La 5G va, à travers ses fonctionnalités technologiques, poser des questions nouvelles. Lorsque vous avez ce que l'on appelle le beam forming qui va faire que l'antenne intelligente va dialoguer avec le terminal, eh bien, il y a des échanges d'informations nouvelles, là, qui peuvent arriver. Lorsque vous avez une utilisation du réseau optimale pour ce qu'on appelle le slicing, qui va découper virtuellement le réseau en fonction d'un certain nombre d'usages, là aussi, vous avez des échanges nouveaux qui vont se passer dans le réseau. Alors, je vous rassure, l'Arcep ne se prend pas pour la CNIL, dont je salue la présidente, et nous voulons travailler dans le plein respect, en bonne articulation, en bonne intelligence avec la CNIL. Pour reprendre tes mots, Marie-Laure, dans une interrégulation. Néanmoins, il nous semble que nous pouvons faire œuvre utile, à partir de notre connaissance du secteur des télécoms, peut-être, pour déminer ce sujet, éviter d'éventuels malentendus.

Ce serait criminel de ma part, ici, de ne pas prononcer le mot « terminaux » comme étant une problématique évidemment importante qui émerge avec la 5G et l'Internet des objets. Je voudrais ici simplement saluer le travail très important qui a été conduit par le Sénat, à travers une commission d'enquête sur la souveraineté numérique qui a permis de faire émerger des sujets importants et qui a conduit à une proposition de loi portée par la commission des affaires économiques dans laquelle,

bien évidemment, nous nous retrouvons tout à fait. Pour continuer sur ce volet législatif, simplement vous mentionner un travail important qui nous animera qui est celui de la révision, de la transposition du code des télécoms, qui est un document qui peut vous paraître à tous un petit peu technique, qui ne va sans doute pas bouleverser le paysage des télécoms mais intervenir sur des aspects importants. En particulier, ce code doit faire de l'Arcep un régulateur modeste des messageries numériques, de nouveaux interlocuteurs avec lesquels nous serons amenés à travailler.

J'ai déjà été trop long, donc je vais conclure simplement par un message de coopération pour vous dire que tous ces travaux, nous souhaitons les conduire à l'Arcep dans la meilleure coopération. Nous avons eu de nombreux chantiers de coopération cette année, sur l'IPv6, avec le FRATEL, les États généraux du numérique, monsieur le Ministre Cédric O, sur lequel vous savez que notre disposition est totale pour continuer à y travailler, et vous pourrez compter notamment sur la mobilisation de Serge Abiteboul et de Maya Macache de notre collègue pour alimenter ces travaux. Je ne peux pas, je ne peux pas finir ce discours sans saluer le travail exceptionnel qui a été fait par Benoît Loutrel et par l'équipe des dix fonctionnaires de la fameuse mission Facebook, qui, à mon sens, ont dessiné les contours d'une vision pionnière de ce que pourrait être la régulation du numérique. Et je crois qu'il est important de le saluer. Notre engagement restera très fort au sein du BEREC, où Emmanuel Gabla, membre du collège, sera particulièrement impliqué, et nous serons attentifs notamment à tous les travaux de neutralité du Net, vous savez, qui prennent une ampleur toujours plus importante dans cette enceinte. Enfin, notre coopération avec les autorités indépendantes continueront, nous avons mis en place un groupe de huit régulateurs indépendants qui fonctionne très bien. Nous avons établi une première note sur la régulation par la data, nous avons un deuxième cycle de travail en cours sur les questions climatiques et je crois que c'est quelque chose de très positif, qui nous montre que nous avons énormément de choses à partager entre régulateurs. On entend souvent dire : « Le numérique, c'est compliqué, qui c'est qui régule ? » Eh bien, je crois qu'au fond, c'est cette coopération qui donnera certainement une partie de la solution. Parmi les autorités avec laquelle l'Arcep établit des liens étroits, j'ai cité l'Autorité de la concurrence et la CNIL, et je souhaiterais bien sûr y ajouter le Conseil supérieur de l'audiovisuel, et je salue son président, Roch-Olivier Maistre, et je conclurai sur ces mots pour dire, et j'espère parler en son nom également, notre volonté commune de renforcer de manière déterminée notre coopération. Nous sommes d'ores et déjà au travail, puisque sous la conduite des ministres Cédric O et Adrien Taquet, le sujet de la protection des mineurs est sur la table. Et avec le CSA, nous allons y travailler. Je crois que ce sujet, la protection des mineurs, où l'on voit bien la complémentarité de l'apport de chacun, peut être un bel exemple. Je crois à la complémentarité et je crois à la coopération dans le respect de l'intégrité de chacun et j'espère que nous pourrons prouver que cette manière de travailler délivre. Et d'ores et

déjà, nous sommes en train de discuter d'éventuels sujets futurs et de la possible mise en place d'un pôle commun qui permettrait de faire monter tout ça en puissance. Et je voudrais te dire, Roch-Olivier, toute mon amitié et être... Souligner... Comment dire ? Je suis ravi de tes ouvertures, je suis ravi de la manière dont on travaille ensemble et je suis vraiment confiant sur le fait que nous allons aller plus loin. Tout seul, on va peut-être plus vite, mais ensemble, on va plus loin. Et je crois que c'est ça qui est important.

Sur ce, je vous souhaite une excellente année. Comment vous dire ? Nous travaillons sur les réseaux. C'est pas nouveau. Juste terminer sur une note un peu personnelle : ces jours-ci, quand je regarde les réseaux sociaux, je suis un petit peu triste sur l'état de division des débats de notre pays et je voudrais souhaiter peut-être un peu béatement, vous m'excuserez, peut-être un peu naïvement, que nous puissions tous à notre échelle, dans nos expériences quotidiennes, avec nos familles, avec nos amis, pourquoi pas au-delà, faire que ces réseaux, eh bien, ne soient pas qu'un véhicule de division mais aussi, c'est après tout leur vocation initiale, de dialogue, de rapprochement, d'unité et de solidarité. Je vous remercie de votre attention, une belle année 2020 à tous.